

tous les principes qui régissent les relations entre États par le maintien de son intervention militaire en Afghanistan.⁴

Le gouvernement canadien a annoncé le 12 novembre 1986 la levée des sanctions imposées contre l'Union soviétique au lendemain de l'invasion du mois de décembre 1979. Répondant à ce sujet à des questions en Chambre, M. Joe Clark a déclaré :

Les sanctions introduites... contre l'Union soviétique en 1979 étaient efficaces à l'époque parce qu'elles ont aidé à galvaniser l'opinion mondiale contre les agissements des Soviétiques en Afghanistan. Ces agissements en Afghanistan continuent d'être déplorables... Il est clair que si nous voulons amener l'Union soviétique à changer d'attitude dans d'autres domaines... nous devons essayer d'autres moyens.⁵

En décembre 1986, cinq "déserteurs" de l'armée soviétique ont disparu comme par enchantement d'Afghanistan et se sont retrouvés au Canada. Les efforts entrepris en vue de sauver six soldats soviétiques retenus prisonniers par la résistance afghane avaient commencé en juin 1984 lorsque Serge Jusyp, un avocat représentant l'Église orthodoxe russe de la Sainte-Trinité à Toronto, avait rencontré plusieurs déserteurs lors de son passage en Afghanistan. En octobre 1984, la première tentative faite pour amener les six soldats au Canada avaient échoué pour des raisons administratives, mais l'opération a repris de la vigueur au mois d'avril 1986 avec la parution du compte rendu d'entrevues que le *Whig-Standard* de Kingston avait eues avec les soldats. En novembre 1986, cinq soldats ont été remis aux autorités canadiennes, puis ils se sont envolés du Pakistan à destination du Canada. À leur arrivée, ils ont été placés dans des familles russes et ukrainiennes à Toronto. Autorisés à s'entretenir avec les transfuges, des représentants soviétiques leur ont demandé s'ils souhaitaient retourner dans leur pays : tous ont répondu par la négative.

Pendant sa visite en Inde en février 1987, M. Joe Clark a précisé qu'aux yeux de son pays, l'accumulation de forces militaires soviétiques dans

⁴ MAE, *Déclaration* 86/63, 5 novembre 1986, p. 4.

⁵ *Débats de la Chambre des communes*, 21 novembre 1986, p. 1404.